



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels administratifs
techniques, sociaux et de santé**

Bureau

DPATSS 1

Affaire suivie par :

Jean-Pierre Moracchini

Tél : 01 44 62 44 66

Mél : jean-pierre.moracchini@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine

CS 40 049

75933 Paris Cedex 19

**Le recteur de la région académique d'Île-de-France,
recteur de l'académie de Paris,
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2005-1215 du 26 septembre 2005 modifié portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;

VU le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRÊTE

Article 1 : Les attachés d'administration de l'Etat dont les noms suivent sont inscrits, au choix, au tableau d'avancement pour le grade d'attaché principal d'administration de l'Etat pour l'année 2022 :

- Liste principale :

Civilité	Nom – Prénom	Affectation actuelle
F	CHYRA Anne	CLG PAUL GAUGUIN
F	LEGUELTEL Danièle	CLG ROBERT DOISNEAU
F	NEZONDET Brigitte	CROUS DE PARIS
H	SARRAZIN Emmanuel	DRAJES-SDJES ILE-DE-FRANCE
F	TAHIRI Françoise	LYCEE LAMARTINE

Article 2 : La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 19/05/2022

Pour le recteur de la région académique Ile-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités de Paris et d'Ile de France,
Et par délégation,
La secrétaire générale de l'enseignement scolaire

Sandrine DEPOYANT-DUVAUT